CLINIQUE VETERINAIRE DES CHESNEAUX

18 rue Pasteur
02400 Château -Thierry
Tél. 03 23 84 28 28 - 02cvdc@orange.fr
www.cvdc.fr

INFORMATIONS MÉDICALES AVANT LA RÉALISATION D'UNE COLOSCOPIE :

La coloscopie est une exploration visuelle qui sert à mettre en évidence les lésions du colon. Elle est utile pour déterminer l'origine des symptômes ou pour dépister des lésions précancéreuses.

C'est actuellement l'examen de référence pour mettre en évidence d'éventuelles lésions du colon. Elle permet également de les biopsier (prélèvement d'un fragment de tissu pour l'étudier au microscope) ou de les enlever (polypes).

L'animal doit être à jeun. Le colon doit être parfaitement propre pour permettre la réalisation correcte de l'examen. Un document vous a été remis pour la préparation de cet examen. Il est important de suivre les consignes car l'examen pourrait ne pas avoir lieu et la coloscopie serait reprogrammée (nouvelle anesthésie).

L'examen est réalisé grâce un vidéo endoscope OPTOMED 9,8 mm.

Pendant l'examen, de l'air sera insufflé pour déplisser les parois. D'éventuels prélèvements seront réalisés en cours d'examen si cela est nécessaire.

Les prélèvements seront envoyés au Laboratoire d'histo-pathologie IDEXX et feront l'objet d'une facturation séparée.

Toute acte médical d'investigation, d'exploration, d'intervention sur un organisme, même conduit dans les conditions de compétence et de sécurité conformes aux données actuelles de la science recèle un risque de complication (perforation, hémorragie, infections).

Toutes ces complications apparaissent le plus souvent lors de l'endoscopie mais peuvent également se révéler quelques jours après l'examen (douleurs abdominales, sang rouge dans les selles, fièvre).

Il est alors très important de nous contacter.